

# PROJET EQUIPEMENTS Choix d'équipement pour les visiteurs

Propriétés	Description
Intitulé	Définition de l'équipement approprié pour l'accès au site de suivi des comptes-rendus et des frais, établissement des modalités de suivi de ces équipements (installation, réparation, reconditionnement)
Présentation Rapide	Le projet consiste à définir les caractéristiques de l'équipement type à fournir aux visiteurs, à définir des fiches de procédure et d'intervention pour le suivi du cycle de vie des équipements.
Savoir-faire SI mobilisés en priorité	Les savoir-faire de la phase d'étude du projet, auxquels s'ajoutent :  SI1 – Comparer les solutions techniques d'accès à des services en ligne SI1 – Justifier le choix d'une solution technique d'accès SI1 – Installer un composant matériel et un composant logiciel SI1 – Installer, configurer et administrer le système d'exploitation d'une solution technique d'accès SI1 – Installer un applicatif SI1 – Personnaliser l'environnement d'un utilisateur (aspect matériel et logiciel) SI1 – Sécuriser une solution technique d'accès contre les malveillances SI1 – Valider et documenter une solution technique d'accès
Notions EDM	
Documents joints	Cahier des charges, exemple de fiche de procédure et de fiche d'intervention
Modalités de réception	Présentation d'une offre commerciale concurrentielle Fiches de procédure et fiches d'intervention

# **CAHIER DES CHARGES**

# Définition du besoin

#### Définition de l'objet

Les visiteurs vont devoir alimenter une base de données par le biais d'un site Web.

L'entreprise veut

- définir le profil d'une solution technique d'accès au site susceptible d'être fournie aux visiteurs
- organiser le système de préparation des matériels avant leur fourniture aux visiteurs
- organiser le système de récupération d'un équipement suite à un retour (fin de contrat, défaillance matérielle, infection virale, etc.).

## Forme de l'objet

Il s'agit de définir les caractéristiques techniques (type d'appareil, processeur, mémoire, disque, système d'exploitation) d'un équipement mobile et l'environnement logiciel nécessaire à l'usage prévu.

On préconisera un environnement de "masteurisation" (avec ou sans serveur) pour la gestion de la flotte de matériel.

On définira aussi les procédures à appliquer pour la préparation et la récupération des équipements.

Des conseils en termes de sécurisation des données présentes sur le matériel et d'information aux utilisateurs doivent être fournis.

## **Contraintes**

## **Environnement**

Les visiteurs ont l'habitude des environnements Microsoft : Windows XP, Vista ou Windows Seven.

#### Utilisation

L'équipement doit être transportable (déplacements), connectable à un réseau filaire ou sans fil (hôtels). Il doit pouvoir être transporté lors des visites (utilisable en cas d'attente longue au cabinet médical). Il doit pouvoir être glissé dans la mallette du visiteur.

Il est destiné à la saisie de comptes-rendus à partir d'un serveur Web, à la visualisation de la documentation technique (en ligne ou au format PDF) et à un usage professionnel (exploitation de données tableurs, messagerie électronique, rédaction de lettres diverses, gestion d'un budget d'activité, etc.). La présence d'un lecteur de CD/DVD n'est pas un impératif.

L'usage personnel de l'équipement peut être envisagé, mais cela ne doit pas être fait depuis le profil professionnel. Aucune garantie ou dépannage relatifs aux outils personnels installés sur le matériel ne seront proposés.

#### Coût

480 visiteurs étant susceptibles d'être équipés, on cherchera un tarif concurrentiel et le plus faible au regard du besoin.

Seuls les besoins professionnels seront pris en compte pour choisir les capacités de l'équipement.

Les visiteurs souhaitant un matériel plus performant pourront bénéficier d'un financement à hauteur du prix de l'équipement retenu, le reste étant à leur charge.

## Sécurité

Les données professionnelles du poste ne doivent pas être interceptées par un tiers, même en cas de perte ou de vol de l'équipement. En revanche, toutes les informations professionnelles sont la propriété de l'entreprise et doivent pouvoir être récupérées lors du retour de l'équipement.

Les données personnelles ne seront pas accessibles à l'entreprise, même en cas de retour de l'équipement.

Aucune donnée personnelle ne fera l'objet de sauvegarde de la part de l'entreprise, aucune garantie de conservation n'est offerte sur ces données personnelles.

Le matériel fourni doit être protégé contre les risques viraux et les risques d'intrusion et de subtilisation de données confidentielles (spyware, keyloggers, chevaux de Troie, etc)

# **ELEMENTS A FOURNIR**

#### Le prestataire fournira :

- un descriptif technique des caractéristiques matérielles de l'équipement (composants et capacités)
- trois propositions commerciales professionnelles avec garantie d'un an
- une liste de solutions logicielles (propositions des outils nécessaires au besoin des visiteurs) à installer
- les éléments de configuration et de paramétrage à appliquer : définition d'une nomenclature pour nommer les équipements (voir RFC1178 "Choosing a name for your computer" sur <a href="http://www.faqs.org/rfcs/rfc1178.html">http://www.faqs.org/rfcs/rfc1178.html</a>), comptes à créer, sécurisation des accès et des données, paramétrages réseaux éventuels, organisation de l'espace de stockage
- des préconisations sur un environnement de "masteurisation" : choix d'une solution avec serveur ou non, proposition de solutions logicielles libres ou payantes
- une procédure pour la préparation d'un poste avant sa délivrance au visiteur : liste des opérations à réaliser (voir exemple fourni pour l'antivirus)
- une procédure à appliquer lors de la récupération d'un équipement pour reconditionnement ou pour réparation
   : liste des tâches relatives à la sauvegarde des données, au suivi des pannes, à la réinitialisation ou la remise en état de l'équipement
- une charte sur le bon usage de l'équipement, sur les risques liés au vol et à la gestion de la sécurité, sur le rappel de l'usage personnel d'un outil professionnel (correspondance et données privées notamment).